

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation

**Band:** 57 (1953)

**Artikel:** Trésors du Jura

**Autor:** Rais, André

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-558716>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Trésors du Jura

PAR LE Dr ANDRÉ RAIS

## Introduction

Dans le cadre des manifestations qui ont marqué le VI<sup>e</sup> centenaire de l'entrée de Berne dans la Confédération, le Musée jurassien a organisé une exposition à Delémont en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

Le vernissage eut lieu le 30 mai 1953, en présence de M. Georges Möckli, président du Gouvernement, de M. Hans Hof, vice-chancelier de l'Etat, de MM. Victor Henry, préfet de Porrentruy et Ernest Faivet, préfet de Delémont, de M. Ali Rebetez, président central de l'Emulation, du Dr Jean Chausse, président de « Pro Jura », de M. le doyen Fleury et de M. le pasteur Biber, de Delémont, de M. le Dr Michel Stettler, directeur du Musée historique bernois, de Mademoiselle Elisabeth Meier et de M. Lanz, du Musée historique de Bâle, et de M. Werner Bourquin, conservateur du Musée Schwab, à Biel.

Accueillis par des vieux airs du pays jurassien, exquisément chantés par le Groupe des costumes de Delémont sous l'experte direction de Mlle Marie Hof, institutrice, et qui se prodigua pendant toute la cérémonie, les invités furent tout de suite saisis par l'atmosphère qui se dégageait d'une telle exposition.

Après avoir excusé M. le Dr Gustave Riat, président de la Commission du Musée jurassien, absent du pays, et salué tous les participants, M. Etienne Philippe, conseiller national et caissier du Musée jurassien, de continuer :

Dans le cadre du VI<sup>e</sup> centenaire bernois et sur l'invitation du comité des Expositions, présidé par M. le Dr Michel Stettler, directeur du Musée historique bernois, il a été organisé, à part les expositions centrales de Berne, des expositions régionales qui doivent réunir et mettre en valeur les principales curiosités et objets d'art des diverses parties du canton de Berne. Pour le Jura, le soin d'organiser cette

exposition a été confié à M. André Rais, conservateur du Musée jurassien. Le choix ne pouvait être meilleur, car vous savez que M. Rais est un homme réputé pour sa science. C'est un chercheur qui a de grandes connaissances de notre histoire. Son amour pour tout ce qui a trait aux objets d'art n'a d'égal que le dévouement qu'il apporte dans les travaux qu'il entreprend et dans les tâches qui lui sont confiées. Vous aurez l'occasion de l'entendre tout à l'heure vous donner les explications sur les objets d'art et les documents d'archives exposés ici. En votre nom, je le remercie d'avance, car je vous assure, moi qui l'ai vu à l'œuvre, qu'il n'a ménagé ni ses peines, ni son temps pour vous présenter une exposition qui fait honneur au Jura.

Puisque j'en suis aux remerciements, permettez-moi d'en adresser à tous ceux qui ont contribué à monter cette exposition. Il y a ici des objets précieux que l'on ne prête qu'aux grandes occasions et je crois que c'est la première fois que tant de richesses artistiques et tant de documents rares sont réunis. Je remercie tout particulièrement : Monseigneur l'Evêque de Bâle, les Musées historiques de Berne et de Bâle, les paroisses de Saint-Ursanne, Porrentruy et Delémont, les Archives cantonales, l'Ecole cantonale de Porrentruy, la Bourgeoisie de Delémont, M. le Préfet d'Ajoie et MM. Jean Gressot et Migy. Je remercie aussi le Conseil communal de Delémont qui a bien voulu mettre la salle du Conseil à disposition.

Mesdames, Messieurs,

Notre Jura, ancienne principauté des Evêques de Bâle, était un pays antique et riche. Ce que nous pouvons vous montrer aujourd'hui n'est qu'un reflet de sa grandeur. Pensez aux richesses qui devaient être accumulées dans les capitales, dans les abbayes et couvents de Moutier, Saint-Imier, Bellelay, Lucelle. Tant d'objets précieux ont disparu au cours des âges, pendant la Révolution, sous l'occupation française, et même au siècle passé. Notre pays, dont les élites étaient alors surtout occupées dans de stériles luttes politiques, a vu ses biens les plus précieux disparaître les uns après les autres. Ne citons que la Bible de Moutier-Grandval. C'en est déjà assez pour remplir d'amertume le cœur de mes compatriotes. Par contre, dans presque tous nos pays suisses, les traditions se sont mieux maintenues ; les objets d'art ont été conservés jalousement soit dans les musées ou collections publiques, sous l'égide d'un gouvernement, soit dans les familles. Dans le Jura, malgré la présence d'historiens de taille des Quiquerez, des Vautrey, des Trouillat, malgré l'existence de la Société jurassienne d'émulation, malgré la bonne volonté de citoyens dévoués, ce domaine de la conservation des antiquités, de la recherche artistique n'a été que très peu développé. Faisons notre mea culpa. Mais remarquons aussi que les directives et conseils ont manqué. Ce n'est qu'en 1910 que le chanoine Daucourt, en fondant le Musée jurassien, a redonné au peuple le goût des choses anciennes et de l'histoire jurassienne. Ayons une pensée reconnaissante à sa mémoire. Il a fait un travail de pionnier et notre tâche à tous les Jurassiens d'aujourd'hui et de demain est de continuer son œuvre. Respectons tout d'abord tout ce qui reste au pays. Recherchons ensuite et ramenons chez nous ce qui forme la substance même de notre histoire. Développons aussi dans le peuple le sens du beau et souhaitons que l'on voie bientôt dans le Jura la création d'un musée des beaux-arts. La matière et les artistes sont là, il n'y a qu'à tendre la main.

Je saisiss l'occasion qui m'est offerte pour remercier le gouvernement, nos conseillers d'Etat jurassiens et particulièrement le Directeur de l'Instruction publique, M. Moine, pour tout ce qu'ils ont fait dernièrement pour le développement de l'art dans le Jura.

Espérons que des expositions artistiques et historiques comme celles que nous vous proposons aujourd'hui soient l'indice d'un renouveau jurassien. C'est dans ces

sentiments que je déclare ouverte cette exposition et que je félicite nos Confédérés Bernois pour leur VI<sup>e</sup> centenaire de leur entrée dans la Confédération.

Et M. Philippe de formuler l'espoir que des expositions artistiques et historiques telles que celle de « Trésors du Jura » soient l'indice d'un renouveau jurassien.

Puis, M. Henri Parrat, maire de Delémont, prit la parole :

L'humanité, dit-il, s'avance dans les ténèbres à la recherche du bonheur et de la paix ; un seul point bien éclairé peut guider sa marche ; c'est celui d'où elle vient. Seule l'expérience du passé peut apprendre à vivre mieux.

L'histoire donne cette indispensable leçon pour autant qu'elle ne soit ni une nomenclature de généraux et de souverains heureux ou nuisibles, ni une liste de dates de batailles ou de traités, mais une étude sur le développement de la civilisation. Les enseignements de l'histoire doivent faire naître dans notre âme une flamme assez ardente pour qu'elle éclaire toute notre existence : c'est la conviction profonde que le progrès n'est point une illusion, que les souffrances des hommes qui se dévouent à leurs semblables ne sont pas vaines, qu'une organisation meilleure du monde s'édifie lentement et que nos enfants et petits-enfants connaîtront une société plus juste que la nôtre ; c'est aussi l'assurance que le bonheur véritable n'est pas donné par la possession de biens matériels autant que par la joie de se consacrer entièrement à une œuvre de progrès et de s'oublier soi-même pour quelque chose qui dépasse l'individu et l'élève au-dessus de lui-même.

L'étude du passé lointain ou immédiat peut conduire à la formation d'un idéal largement humain. C'est pourquoi je salue les initiateurs de l'exposition « Trésors du Jura ». Je félicite le Dr André Rais, archiviste et conservateur du Musée jurassien, ainsi que ses collaborateurs et je remercie chaleureusement les aimables collectionneurs qui ont bien voulu prêter tant d'objets de grande valeur pour assurer le succès de l'exposition. Je félicite et je remercie aussi tout spécialement le Groupe des Vieilles chansons dont les airs et les costumes si chers à nos ancêtres sont véritablement de circonstance aujourd'hui et créent une ambiance d'un autre temps, du bon vieux temps, fort agréable.

Cette exposition est un symbole. Pour rester fidèle à ce qu'il y a de meilleur dans le passé et le présent de notre pays, l'exposition « Trésors du Jura » exalte les nobles créations de ceux qui nous ont précédés, leurs travaux de science et de morale, leurs œuvres de littérature et d'art, leurs efforts vers une constitution politique de plus en plus juste.

Puisse cette exposition connaître le succès qu'elle mérite et attirer non seulement les familiers de notre histoire jurassienne, mais toute la population qui y puisera à une source féconde de connaissances. Ce sont là les vœux de la Municipalité.

## Que contient l'exposition ?

Pour nos après-venants, il convient de présenter, en quelques lignes, ces *Trésors du Jura*, ces témoins d'un âge révolu qui font revivre en notre esprit, mieux que tous les manuels du monde, ces époques romaine, barbare et chrétienne.

## a) Les objets

### EPOQUE ROMAINE

Elle fut représentée par quelques beaux objets découverts à l'occasion des fouilles de la Villa romaine de Vicques (Fouilles entreprises par MM. Alban Gerster, architecte SIA, à Laufon et André Rais, archiviste municipal, à Delémont, de 1935 à 1937), et lors des fouilles du cimetière à incinération de Courroux.

#### *Objets de la villa de Vicques*

Vases sigillés, tasses, assiettes dont une signée CATTIO Fecit.

Couteau en ivoire, finement sculpté en relief, représentant un jeune chien ou un lion. La lame en fer se rabat dans l'arrière train de la bête.

Petit coq en argent, qui était utilisé comme poignée de robinet d'un lavabo.

Chandelier en bronze.

Décoration d'un char romain, bronze d'une conservation parfaite.

Fibule à disque ajouré dont la partie centrale est émaillée. Dans un fond rouge ocre apparaissent quatre points blancs et une croix bleue. Au milieu de la croix, un grand point jaune.

#### *Objets du cimetière à incinération de Courroux*

Au début de mai 1953, des ouvriers, travaillant dans la gravière de M. Jules Catellani, à Courroux, mettaient à jour plusieurs tombes qui, malheureusement, furent détruites. Immédiatement prévenu par M. Luc Fleury, secrétaire communal, le soussigné s'est rendu sur place. Et dès lors, les fouilles de Courroux, placées sous la direction de M. Alban Gerster, architecte à Laufon, et du Dr Jean-Georges Bandi, archéologue cantonal, à Berne, livrèrent leur secret<sup>1</sup>.

A la date du 30 mai, jour du vernissage de l'exposition, 10 tombes romaines à incinération et 12 tombes barbares à inhumation étaient découvertes. Et jusqu'au 5 juillet, date de la fermeture de l'exposition, des objets précieux étaient presque chaque jour recueillis dans de nouveaux tombeaux. Mentionnons les principaux :

- 3 urnes funéraires, en parfait état, poterie indigène.
- 1 urne, poterie rouge, ornée de cercles.
- 3 urnes funéraires, en verre.
- 1 urne barbotine, poterie rhétique.

<sup>1</sup> Le travail sera publié dans un prochain bulletin de l'ADIJ.



*Le Mars tropaeophore de Courroux*

II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Hauteur 13,8 cm.

C'est le Mars guerrier par excellence,  
le Mars Gradius

Une petite terra cotta, représentant la déesse de Courroux !  
4 fibules, dont une oméga.

23 jetons d'un jeu de dame, trouvés dans une tombe à incinération.  
Une gemme montée sur une bague.  
Une boucle de ceinturon représentant deux cygnes se disputant  
une proie.

Disons encore un mot de l'intéressante statuette en bronze dite

Mars tropaeophore. Au moment où, non loin de là, l'on mettait à jour à Courroux, en 1950, des fragments d'un vase sigillé (forme 37), représentant la déesse Diane, chasseresse, vêtue d'un long chiton talaire, un ouvrier découvrait dans le terrain de M. Frédéric Comte, aubergiste au Raisin, une statuette de bronze.

Cette belle pièce gisait à un mètre de profondeur, au milieu d'une quantité d'ossements humains. Grâce aux démarches de M. Luc Fleury, secrétaire communal, à Courroux, la statuette est exposée aujourd'hui au Musée jurassien. M. le professeur W. Deonna, ancien directeur du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, qui l'a étudiée, la décrit en ces termes : « Debout, casqué, Mars s'avance rapidement, tête haute, en une attitude de danse. La jambe droite est tendue en avant, la jambe gauche est fléchie en arrière, les deux pieds ne touchent le sol que par leur pointe. Il est nu, à une draperie près, qui, nouée en torsade autour de la taille, laisse à découvert le ventre, libère tout le reste du corps et détache deux pans qui flottent obliques de chaque côté. Le bras gauche, plié au coude, tenait du poing fermé un attribut disparu ; le bras droit, écarté latéralement — l'avant-bras manque —, en tenait un autre. On peut aisément restituer dans la main gauche une hampe que termine un trophée d'armes, dans la gauche une lance. »

« On connaît d'autres statuettes semblables, en bronze et même en argent, caractérisées par la même attitude de danse, la même disposition de la draperie, le port du casque, les mêmes attributs. Deux sont au musée du Louvre : l'une provient de Lombardie ; l'autre, de l'ancienne collection Campana, a conservé le trophée. Une troisième, à Lyon, a gardé la lance et le haut du cimier. Une quatrième, de Rome, a été anciennement décrite par Middleton. Une cinquième, à Berlin, a encore le cimier et une partie de la hampe du trophée. Une sixième,

passée à la vente de Sanctis à Rome, a cimier et trophée. »<sup>1</sup>  
Le dieu s'avance dans une allure rapide, de course, d'attaque.  
C'est le Mars guerrier par excellence, le Mars Gradivus. La statuette, qui mesure 13,8 cm., date du II<sup>e</sup> siècle. A noter aussi l'intéressante communication de M. Nicolas Durr, de Bâle, qui a déterminé le Mars Gradivus sur plusieurs monnaies romaines dont un denier de L. Valerius Flaccus datant de l'année 104 avant J.-C.

## EPOQUE BARBARE

### *Cimetière à inhumation de Courroux (V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles)*

- 5 vases complets, en terre cuite.
- 1 vase contenant des os d'oiseau.
- 1 cruche avec une anse.
- 1 vase en verre, très élégant, mais apode.

### *Cimetière burgonde et barbare de Bassecourt (VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles)*

- Vase burgonde.
- Un ombon, qui n'est pas autre chose qu'un petit cône en fer fixé au milieu du bouclier.
- 2 boucles de ceinturon damasquinées et plaquées.
- Une boucle de ceinturon en bronze.
- Une bague en bronze. La figure qui l'orne représente les traits du Christ ou ceux d'un saint : yeux obliques, moustache tombante, tandis que court la légende de gauche à droite MONAC MARIO VIVAT.
- Un bracelet en bronze.
- Un éperon en bronze.
- Une fibule en bronze, recouverte d'une feuille d'or très mince retenue par huit rivets d'argent.
- 3 colliers dont les grains sont de terre cuite, d'ambre, de résine dure, de pâte de verre émaillée, de verre uni, de verre orné de dessins en couleur.

## EPOQUE MÉROVINGIENNE ET CAROLINGIENNE

*La crosse de saint Germain*, premier abbé de Moutier-Grandval, pièce unique d'une valeur inestimable, est conservée dans l'église paroissiale de Delémont. C'est un bâton de coudrier

<sup>1</sup> Revue suisse d'art et d'archéologie, volume 14, cahier 2, 1953., p. 65-67.

dont la partie supérieure est recourbée en bec-de-corbin. Sa longueur est de 119 cm. ; son diamètre de 24 mm. en haut, un peu moins en bas. Le bois est recouvert de feuilles d'argent battues au marteau. La poignée qui atteint 14 cm. est, à son tour, recouverte d'une feuille d'or revêtue d'émaux cloisonnés. On y voit la main de deux orfèvres. Le dos de la poignée était orné de douze grands S ciselés, contenant, à l'intérieur de la boucle, huit à neuf émaux aux reflets de couleur rouge, bleue et verte. La crosse a été longuement utilisée non seulement par l'abbé Germain, mais par son successeur. La main gauche de l'officiant ne s'appuyait pas sur la poignée même, mais au-dessous du bec-de-corbin. A la suite d'une longue manipulation, quatre motifs furent détériorés. C'est ce qui explique la restauration de la poignée par une nouvelle décoration d'émaux cloisonnés, différents des précédents.

La crosse de saint Germain date des années 635 à 638. Elle est sortie des mains de saint Eloi, conseiller du roi Dagobert I<sup>er</sup>, le protecteur des églises et des couvents.

*Le calice pré-roman de Moutier-Grandval.* En 1859, l'ancienne abbatiale de Moutier devenue au XII<sup>e</sup> siècle église collégiale, disparaissait à jamais sous la pioche de ses démolisseurs. Or, dans le courant du mois de juin, les ouvriers découvraient un tombeau, à l'entrée de l'avant-chœur, sous la chaire. Il était construit en pierres taillées et murées et avait « 6 pieds de long sur 15 pouces de large avec une excavation de 10 pouces sur 7 pour la tête. Il était recouvert de pierres taillées, mais sans inscription. A une époque déjà fort éloignée et bien antérieure à l'incendie de 1499, on avait construit un mur sur ce tombeau en sorte d'exhausser l'avant-chœur de 2 ½ pieds au-dessus de la nef de l'église. Le fond de la tombe n'était pas murée. Un squelette d'homme de taille moyenne reposait dans cette fosse. On pouvait reconnaître à sa mâchoire que c'était un jeune homme, parce que les dernières dents n'avaient pas encore poussé. Sur sa poitrine se trouvait un calice et une patène, en argent fin, battus, fort minces et seulement noircis... » (Communication d'Auguste Quiquerez dans l'Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses 1859, p. 45).

Hauteur du calice : 7 cm. ; diamètre de la coupe : 5,9 cm. ; diamètre du pied : 6,4 cm.

Diamètre de la patène : 7,3 cm. On voit sur la patène un agneau pascal qui tient une croix pattée dans son pied droit.



*Le calice pré-roman de Moutier-Grandval,*  
probablement d'origine syrienne  
Hauteur 7 cm. Diamètre de la coupe 5,9 cm. Diamètre  
du pied, 6,4 cm. Diamètre de la patène 7,3 cm. VI-VII<sup>e</sup> siècle

L'agneau pascal se trouve au milieu de deux cercles gravés, le troisième étant indiqué par le bord intérieur, symbole probable de la Trinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Des études sont en cours pour dater ce petit calice qui a probablement appartenu au moine Ison de Saint-Gall, né en Thurgovie, ce maître singulier « qui savait aiguiser les esprits les plus obtus »<sup>1</sup> et qui a été, à plus d'une reprise, professeur à l'école monastique de Moutier. Le 14 mai 871, cet illustre savant fut emporté par la mort à la fleur de l'âge et enseveli dans l'église dédiée à saint Germain, à Moutier même.

*Lance.* Lance à ailettes, ornée, de l'époque carolingienne. VIII/IX<sup>e</sup> siècle. Longueur 52 cm. Conservation parfaite. Trouvée par le Dr Franz Minder en creusant la tanière d'un renard près de Tavannes, sur le flanc du Vion, à une petite distance de l'ancienne voie romaine Tavannes-Tramelan.

## EPOQUE ROMANE

Olifant du château de Montvoie, cornet assez long, coulé en bronze.

L'usage en est ancien. On en parle dans tous les romans de chevalerie. XI/XII<sup>e</sup> siècle. (Propriétaire : M. Joseph Migy, maire de Saint-Ursanne).

Clochette d'autel de Delémont avec oiseau, en bronze. (Musée Historique, Bâle).

Clochette d'autel de Delémont, avec oiseau, en bronze. (Musée jurassien, à Delémont).

Encensoir de Delémont. (Musée Hist. de Bâle).

## EPOQUE GOTHIQUE

La Madone de Delémont, vers 1330. (Musée historique bernois).

Volute de la crosse de Jean de Venningen, prince-évêque de Bâle (1458-1478), découverte dans son tombeau. Cuivre doré. Travail de Limoges. Les deux figurines représentent la Vierge et saint Henri, empereur, les patrons de l'Evêché de Bâle. (Musée historique, Bâle).

Anneau épiscopal du prince Jean de Venningen, trouvé dans son tombeau. (Musée historique, Bâle).

1 Mgr Marius Besson, Nos origines chrétiennes p. 128 sv.

La croix d'argent de Georges Schongauer, 1487. Au début de l'année 1485, le curé et les jurés de la paroisse de Porrentruy songeaient à faire faire à Bâle une croix d'argent. Et, ne voilà-t-il pas qu'Alice Ruedin, fille de feu Henri Ruedin, bourgeois de Porrentruy, veuve en premières noces de Jean Monnier, maire de Delémont, femme en secondes noces d'Henri Robert, de Cornol, donne avant de mourir à la fabrique de Saint-Pierre, trois gobelets d'argent, les plus beaux et les meilleurs. Dans les dispositions de son testament daté du 24 juillet 1485, nous lisons : « Item, je donne et legue a la fabrique de la dite esglise de saint Pierre, trois des meilleurs de mes gobeletz dargent, par tel que ambours et jures de la dite esglise soient actenus de faire a faire la croix dargent, laquelle est ja conclue et ordonne de faire. Et que les dits goubelotz soient mis en la dite croix et quelle soit faicte deans vng an apres mon trespassement et au cas quelle ne seroit faicte ou a tout le moins encommencer de faire dans le dit temps, je vuilz que mes executeurs cy apres nommes ayent puissance de donner les dits trois goubelotz en aultre lieux ou bon leurs semblera. »<sup>1</sup>

Alice Ruedin meurt en 1486. Les exécuteurs testamentaires remettent les trois gobelets d'argent au receveur de la paroisse qui... les vend au maître-bourgeois pour 15 livres et 18 sous.<sup>2</sup> En novembre de la même année, le bandelier, le prêtre Hugues Camus et le clerc partent pour Bâle où ils voient la croix d'argent de l'église Saint-Martin. Le soir, « Messieurs les bourgeois furent ensemble pour conclure et conseillie ce que debuient faire. »<sup>3</sup> Un marché est passé le 28 mars 1487 entre l'orfèvre Georges Schongauer et les représentants de la paroisse de Porrentruy, aux termes duquel le « dorier » s'engageait à faire une croix d'argent plus belle encore que celle de la paroisse de Saint-Martin.<sup>4</sup> Cette croix revient à la somme de 121 livres 14 sous et 6 deniers. Elle est encore conservée aujourd'hui dans le trésor de l'église Saint-Pierre de Porrentruy.

Calice du Chapitre de Saint-Michel de Porrentruy, XV<sup>e</sup> siècle.  
(Porrentruy, église paroissiale).

1 Archives de la bourgeoisie de Porrentruy III S.M. 1.

2 Idem VI Recueillettes.

3 Idem VI 159 p. 39.

4 Cf. A. Rais, « Bâle et Porrentruy », dans « Intérêts du Jura », mars 1948, No 3.

## XVI<sup>e</sup> SIECLE

Ostensoir de Laufon, exécuté par l'orfèvre André Rutenzwig, établi à Neuchâtel. Il est daté de 1508 et porte un poinçon aux armes de la ville de Neuchâtel. (Musée historique bernois).

Le crucifix de la chapelle du Vorbourg, provenant probablement du maître-autel gothique que Martin Lebzelter, de Bâle, avait sculpté de 1508 à 1510. Il a été acheté en 1910 par le Musée historique bernois.

Statues de saint André et de saint Laurent, provenant du maître-autel gothique sculpté par Martin Lebzelter, de Bâle, selon marché passé entre ledit maître et le conseil de la ville de Delémont, en 1508. (Musée jurassien, Delémont).

Buste de Saint Ursanne, en argent, doré en partie. Sur l'auréole, on lit : CAPUT SANCTI URSICINI PATRONI HUIUS ECCLESIAE 1519. Sauvé à l'époque révolutionnaire, il fut restauré par les soins du chanoine Aloys de Billieux, en 1815. (St-Ursanne, église paroissiale).

Crosse de Jacques-Christophe Blarer de Wartensee, prince-évêque de Bâle. Elle fut offerte à ce grand prélat par les bourgeois de Delémont, le 6 février 1577, lors de sa consécration en cette cité. Dans ce but, ils réunirent une somme de 409 florins et 6 batz destinée à en régler le prix. Travail d'Augsbourg avec le poinçon B. W. (Soleure, trésor de l'Evêché de Bâle).

## XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> SIECLES

Sceau-matrice, en cuivre, du prince-évêque de Bâle, Jean-Conrad de Roggenbach, 1656-1693. (Musée jurassien).

Calice de Jean-Conrad de Roggenbach, prince-évêque de Bâle. Oeuvre de Jean-Jacques Pastor, orfèvre, bourgeois de Porrentruy, 1671. (Musée jurassien).

Petit meuble aux armes de Jean-Conrad-François-Wolfgang de Staal, Grand-veneur de Son Altesse l'Evêque de Bâle, (décédé en 1746) et de Marie-Jeanne-Sigismonde de Gléresse, sa femme, 1731. (Propriété de M. Jean Gressot, conseiller national, à Porrentruy).

Ostensoir Louis XV, provenant de la chapelle de Sainte-Croix, à Villars-sur-Fontenais. Oeuvre de Antoine Cattin, bourgeois et orfèvre de Porrentruy, 1755. (Musée jurassien).

## XIX<sup>e</sup> SIECLE

Deux montres faites par Ad. L. Juillard et par Henri Juillard, de Sonvilier, 1805 et 1860. (Propriétaire, Cortébert Watch Co., à Cortébert).

### b) Les manuscrits

#### LES DIPLOMES

Diplôme de Carloman, frère de Charlemagne, qui confirme les priviléges accordés par les rois, ses prédécesseurs, à l'abbaye de Moutier-Grandval. Carloman affranchit le monastère de tous droits et impôts envers le fisc, 768-771, copie du XI<sup>e</sup> siècle. (Musée jurassien).

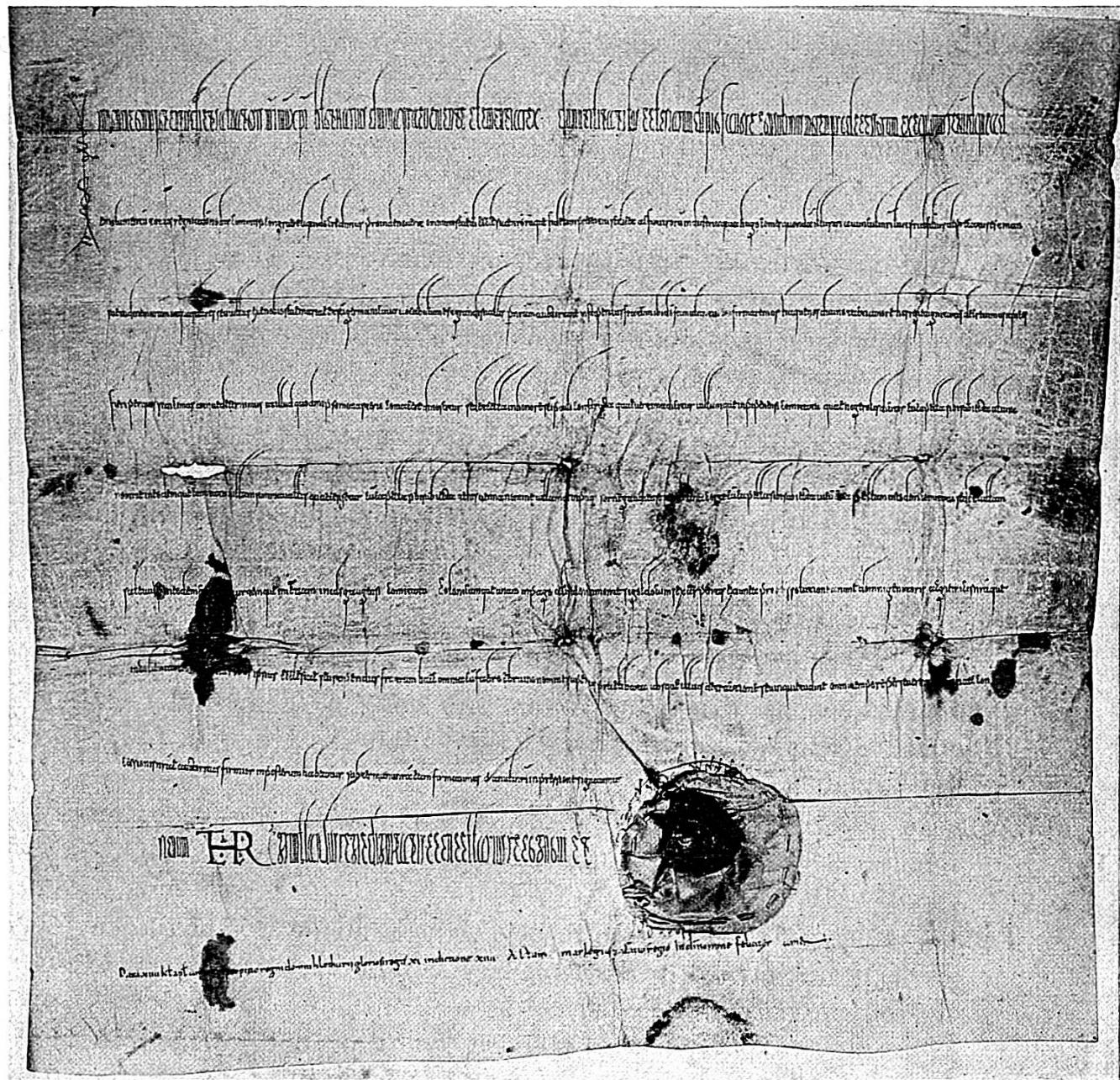
Diplôme du roi de Lorraine, Lothaire, qui à la demande du comte Hugues de Tours, confirme à l'abbaye de Moutier toutes ses possessions situées dans la future prévôté de Moutier, dans la vallée de Delémont, en Erguel, en Ajoie et en Alsace, 866, mars 19. Original. (Musée jurassien).

Diplôme de Charles-le-Gros, qui confirme à l'abbaye de Moutier-Grandval la concession faite par le roi Lothaire, en y ajoutant trois nouvelles localités qui sont : la cella de Saint-Imier, la villa de Péry et Reconvilier, 884 septembre 20. Original. (Musée jurassien).

Bulle du pape Alexandre III qui confirme toutes les possessions de l'église collégiale de Moutier-Grandval, 1179, février 27. Original. (Musée jurassien).

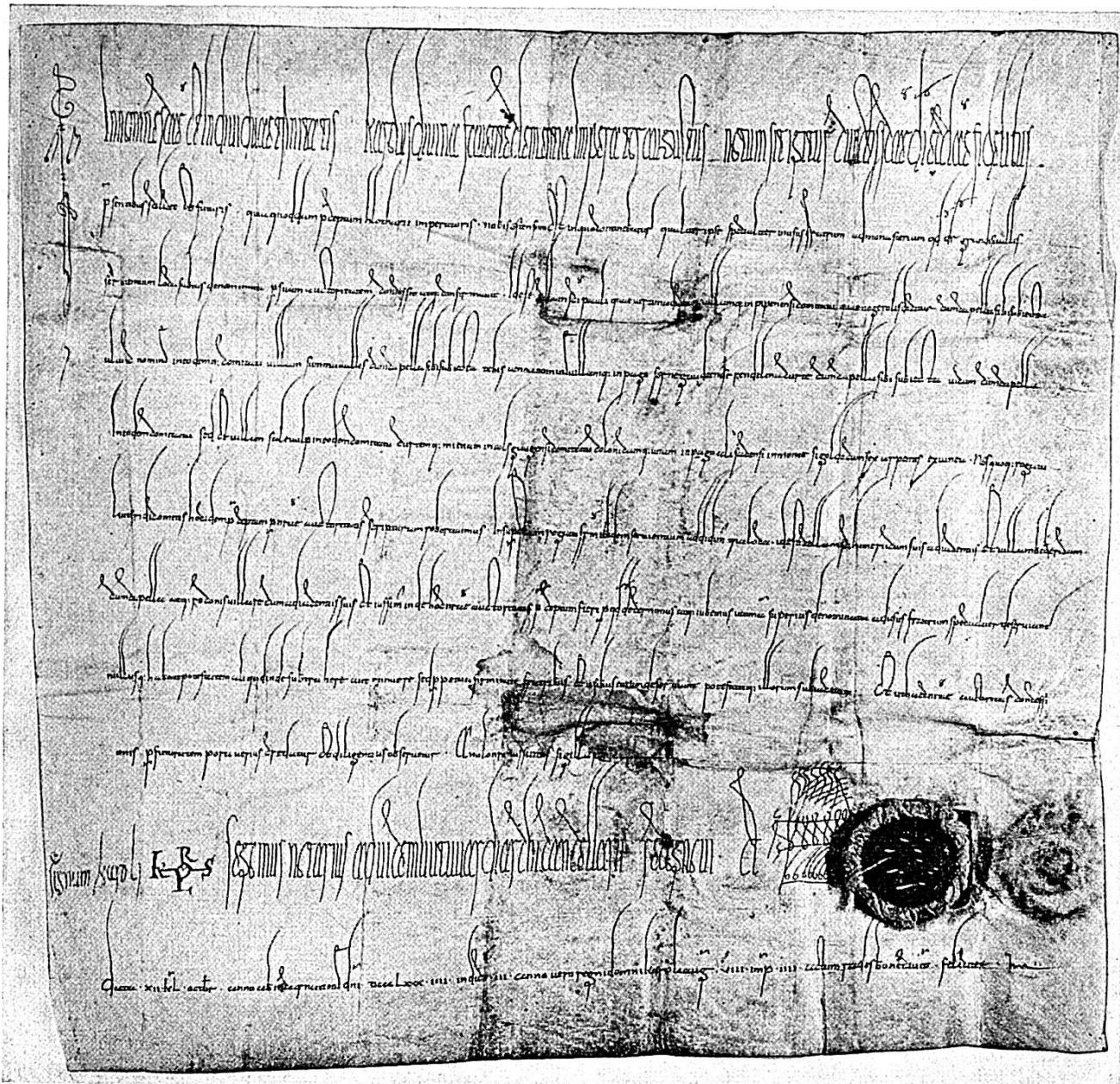
Le 16 janvier 1233, Louis, comte de Ferrette, donne à l'abbaye de Bellelay une maison située dans la ville de Porrentruy, exempte de toutes charges, sous la condition que la dite abbaye construise une chapelle dans le nouveau bourg de Porrentruy (origine de l'église Saint-Pierre). LS du comte de Ferrette. (Musée jurassien, collection du Collège de Delémont).

Le 6 janvier 1289, Pierre Reich de Reichenstein, évêque de Bâle, accorde à la ville de Delémont les franchises dont jouissaient les citoyens de Bâle, et d'autres priviléges. LS du prince, et LS du Chapitre cathédral. (Delémont, archives municipales). A côté du diplôme, figurait le premier sceau-matrice de la communauté rurale de Delémont. On y lit Sigillum VNIVerSI-



### *Le document du 19 mars 866*

Lothaire, roi de Lorraine, à la demande du comte Hugues, confirme à l'abbaye de Moutier-Grandval ses possessions situées dans la future prévôté de ce nom, dans la vallée de Delémont, en Erguel, en Ajoie et en Alsace. Original.



### *Le document du 20 septembre 884*

Charles-le-Gros confirme à l'abbaye de Moutier-Grandval la concession faite par le roi Lothaire et ajoute trois nouveaux domaines qui sont : la « cella » de Saint-Imier avec ses dépendances, la « villa » de Pery avec sa chapelle et celle de Reconvilier avec ses dépendances.

Original.

TATIS DE TELSBERG. (Propriété de la Bourgeoisie de Delémont).

Le 26 septembre 1472, l'empereur Frédéric anoblit le bourgeois delémontain Humbert Birton, dit Desbois et lui accorde de nouvelles armoiries. LS imperatoris. (Berne, archives de l'ancien Evêché de Bâle).

Le dimanche après la saint-Jean-Baptiste 1493, Nicolas Frisius, suffragant de l'Evêché, consacre la chapelle de l'hôpital de Delémont qui avait été incendiée en même temps que la ville, en 1487. LS episcopi. (Delémont, archives municipales).

### LES CODICES

Evangéliaire de Saint-Ursanne. Codex en minuscule carolingienne provenant probablement de l'ancienne collégiale, IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècles. (Porrentruy, Bibliothèque de l'Ecole cantonale).

Liber Vitae du chapitre de chanoines de Saint-Imier, 1441. (Berne, archives de l'ancien Evêché de Bâle).

Livre des fiefs de l'Evêché de Bâle, rédigé sous le prince Frédéric ze Rhein, avec ses armoiries, 1441. (Berne, archives de l'ancien Evêché de Bâle).

Liber marcarum, ou Etat des taxes en marcs d'argent imposées aux recteurs, aux vicaires et aux desservants des églises paroissiales, de leurs filiales et des chapelles, au profit de l'évêque et du chapitre cathédral de Bâle, 1441-1469, sous Frédéric ze Rhein. (Berne, archives de l'ancien Evêché de Bâle).

Liber benedictionum, ordinationum et consecrationum de Jean de Venningen, prince-évêque de Bâle, 1458-1479, vers 1460. (Porrentruy, Bibliothèque de l'Ecole cantonale).

Liber Vitae du Chapitre cathédral de Bâle ou Registre matricule contenant 2301 armoiries. (Musée jurassien).

Second code de police municipale de la ville de Delémont, 1530. (Delémont, archives municipales).

Cérémonial de Melchior de Liechtenfels, prince-évêque de Bâle, 1554-1575, œuvre française de toute beauté, vers 1560. (Porrentruy, Bibliothèque de l'Ecole cantonale).

Arbre généalogique de la famille de Vorbourg, bourgeoisie de Delémont, vers 1590. (Berne, archives de l'ancien Evêché de Bâle).

Minute d'un armorial des Evêques de Bâle, avec leurs portraits et leurs armoiries, 1693. (Musée jurassien, collection Georges Ruedin).



*La première page du LIBER VITAE du Chapitre catéral de Bâle*

Peinture représentant les patrons de l'Evêché :  
la Vierge, saint Henri, empereur et saint Pantale, évêque.  
Au-dessous, les armoiries de la principauté. (34 x 22 cm.)



*Vue partielle de l'Exposition*

Les Pennies, ou Arrivée d'une dame en l'autre monde habillée en pannier, par Ferdinand Raspieler, curé de Courroux, 1736. (Musée jurassien).

### c) Les incunables

Missel bâlois de Bernard Richel, vers 1481-1482. Couverture en bois et veau estampé. Signature du relieur JOCOB. Index au dos : XII 8 Messbuch für Jahrgang. Quatre coins en bronze sur chaque couverture. Celui du milieu manque, avec l'inscription : STA IN BANA IO. Lève-toi de bonne heure, Jean. Fermeture avec inscription : HILF. Maria manque. Missale abbreviatum en usage dans la chapelle de l'hôpital de La Neuveville. Papier filigrané employé par Richel avec un ours, trois montagnes, croix et tête de bœuf. Disposition : une seule colonne. Exemplaire rarissime. (Musée jurassien).

## **Les visites officielles**

Les visiteurs furent nombreux. Ouverte le 30 mai, l'exposition a été prolongée jusqu'au 5 juillet suivant.

Parmi les visites officielles, signalons les participants de la Conférence intercantonale des chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et italienne, sous la présidence de M. Pierre Oguey, conseiller d'Etat du canton de Vaud et de M. le Dr Virgile Moine, conseiller d'Etat du canton de Berne.

Visites de Madame et M. le Dr Rodolphe von Fischer, archiviste d'Etat, à Berne ; de Madame et M. le Dr Hans Reinhardt, conservateur du Musée historique, à Bâle ; du Dr Hans-G. Bandi, archéologue cantonal et de ses étudiants ; etc...

Le 24 juin, le Gouvernement in corpore, sous la présidence de M. Georges Mœckli, conseiller d'Etat jurassien, admire longuement les « Trésors du Jura ». M. Mœckli exprime sa satisfaction personnelle et celle de ses collègues du Conseil-Exécutif, félicitant vivement le conservateur du Musée jurassien.

## **Conclusion**

Aucune exposition ne pouvait mieux montrer par une sélection rigoureuse le passé d'un petit peuple qui eut ses heures de gloire ; aucune exposition ne pouvait faire revivre ces temps lointains dont les Jurassiens d'aujourd'hui peuvent se montrer fiers.

Pour la première fois, les principaux témoins d'un glorieux passé — celui de l'ancienne principauté de Bâle, treize fois centenaire, riche en souvenirs et en traditions — a été réuni. N'était-il pas indiqué de relever ce fait et de le marquer d'une pierre blanche ?

